



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/15/Add.24
28 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSÉ SUCCINCT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES QUESTIONS
DONT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST SAISI ET SUR L'ÉTAT
D'AVANCEMENT DE LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/1996/15 du 11 janvier 1996, S/1996/15/Add.4 du 9 février 1996, S/1996/15/Add.8 du 8 mars 1996, S/1996/15/Add.14 du 19 avril 1996 et S/1996/15/Add.18 du 17 mai 1996.

Au cours de la semaine qui s'est achevée le 22 juin 1996, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune des questions inscrites sur la liste figurant dans ces documents.
